

Vœu présenté par Jean-Louis MISSIKA, Anne HIDALGO, Fatima LALEM et les élus du Groupe socialiste, radical de gauche et apparentés relatif à la mixité dans les internats parisiens des classes préparatoires aux grandes écoles

Considérant que l'accès à l'enseignement supérieur doit être promu sous toutes ses formes, tant pour l'épanouissement individuel des personnes que pour l'élévation du niveau intellectuel et scientifique des sociétés ;

Considérant que la démocratisation de l'enseignement supérieur n'est pas achevée, avec des polarisations sociales encore très marquées selon les filières, notamment dans l'orientation des jeunes femmes ;

Considérant que le niveau de diplôme reste le facteur le plus déterminant de l'insertion professionnelle ;

Considérant que l'accès aux classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ne concerne qu'une faible fraction des lycéens se tournant vers les études supérieures (7,4%), mais que les CPGE restent la principale voie conduisant aux carrières dans la haute fonction publique et à des postes de responsabilité dans le secteur privé ;

Considérant que pour tendre vers une plus grande parité dans notre société, tous les freins à l'orientation des femmes vers les filières d'excellence doivent être levés ;

Considérant à ce titre, qu'au même niveau scolaire requis, lycéens et lycéennes doivent avoir des possibilités identiques d'intégrer ces classes préparatoires ;

Considérant que les places en internat pour les CPGE sont proposées de façon inéquitable en France, puisque selon le Ministère de l'éducation nationale plus de 8000 sont proposées aux garçons contre près de 4000 aux filles ;

Considérant qu'à Paris, sur les 8 lycées abritant des CPGE et disposant d'un internat, 6 de ces internats sont uniquement masculins (Henri IV, Chaptal, Janson de Saily, Dorian, Jean-Baptiste Say, Stanislas) ;

Considérant que les solutions alternatives (foyers de jeunes filles) n'offrent ni conditions d'études équivalentes (temps de transport, émulation et soutien collectif), ni des conditions d'inscription semblables (calendriers, coûts) ;

Considérant que cette inégalité d'accès aux internats des CPGE des lycées est préjudiciable aux jeunes filles, dans la mesure où une place en internat tend à améliorer le niveau de réussite et à faire baisser les probabilités d'abandon en cours d'année ;

Sur proposition de Jean-Louis MISSIKA, Anne HIDALGO, Fatima LALEM et les élus du Groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu qu'au nom du principe de mixité tous les internats de lycées parisiens destinés aux étudiants en classe préparatoire soient ouverts aux jeunes femmes, et que le Rectorat de Paris soit saisi à cette fin.